



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

## Comité de programmation du GAL des Terroirs du Lauragais Relevé de conclusions du 10 décembre 2020

*Le comité de programmation du GAL Terroirs Lauragais s'est réuni en séance plénière le jeudi 10 décembre 2020 de 17h00 à 19h00, à Castelnaudary, sous la présidence de Philippe GREFFIER.*

### **Membres titulaires présents**

36 présents dont 28 membres votants : 15 du collège Public, 13 du collège Privé (cf. feuille d'émergement)  
*Afin de respecter le double quorum, 3 membres du collège public n'ont pas participé aux votes.*

### **Invités**

- Président de la CC Lauragais Revel Sorezois : Laurent HOURQUET
- Président de la CC Terres du Lauragais : Christian PORTET
- PETR du Pays Lauragais : Gilbert HEBRARD  
Sylvie FORESTIER, Laurie MILESI

**Equipe GAL** : Chef de projet/Coordination : Brigitte GLAIN - Gestionnaire : Florence JUAN GLENAT

### **Ouverture de la séance**

*Le Président du GAL, Philippe GREFFIER, ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence.  
Le double quorum étant atteint, le comité de programmation peut valablement délibérer.*

***Le Président rappelle à cette occasion que les représentants des projets qui sont présentés au vote ne sont pas habilités à prendre part aux débats ni au vote concernant leur dossier.***

### Rappel de l'ordre du jour

#### **Ordre du jour :**

- 1 - Accueil des nouveaux représentants du collège public, présentation du fonctionnement du GAL et validation de la gouvernance actuelle ;
- 2 - Evaluation provisoire du programme et projection à fin 2021
- 3 - Vote des dossiers de demande d'aides validés par le service instructeur de la Région
- 4 - Point sur l'avancement de la programmation 2014-2021 et ajustement de la maquette financière
- 5 - Calendrier de fin de programmation et gestion de la période transitoire
- 6 - Départ à la retraite de Brigitte Glain et présentation de sa remplaçante : Laurie Milesi

### **I. Accueil des nouveaux représentants du collège public, présentation du fonctionnement du GAL et validation de la gouvernance actuelle ;**

*(Cf. PPT de présentation)*

A l'occasion du renouvellement d'une partie du comité de programmation, le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du collège public, rappelle le rôle du comité de programmation et sa gouvernance actuelle. Il indique qu'André Viola a été désigné Président par les membres du comité de programmation lors de son installation. Lors de son départ fin 2017, M. Philippe Greffier a été désigné et assurera cette fonction jusqu'à la fin du programme LEADER.

Le comité de programmation valide la nouvelle composition du comité de programmation comprenant les nouveaux représentants désignés par ses structures membres.

## II. Evaluation provisoire du programme au 31/10/20 et prévisions au 31/12/2021

Cf. PPT de présentation

### III. Vote des dossiers de demande d'aides validés par le service instructeur de la Région

Présentation de l'opération		SELECTION		Montant FEADER attribué	
Intitulé de l'opération	Bénéficiaire	Note minimale	Note attribuée	Montant FEADER	AVIS CP
Aménagement aire de stationnement	CCLRS	11	14,3	116 389,32	Favorable
Poursuite du PAT 2019-2020	Ville de Castelnaudary	11	16,7	48 787,45	Favorable
coopération InterGAL PAT Castel/Limoux	Ville de Castelnaudary	11	16,7	32 698,55	Favorable
Aménagements du Parc	Abbaye-école de Sorèze	11	15,7	52 042,23	Favorable
Programme culturel 2019 PETR	PETR	11	15,7	39 292,26	Favorable
Projet Artistique et Culturel de Territoire	Merversible	11	18,6	49 036,08	Favorable
Sensibilisation au tri des déchets	CCTDL	11	15	50 000,00	Favorable
Espaces culturels partagés	Ville Castelnaudary	11	14,3	31 212,24	Favorable
Développement agence réceptive tourisme	Trésors du Languedoc	11	15	30 928,78	Favorable
<b>TOTAL programmation</b>				<b>450 386,91</b>	

→ **Résultat du vote des membres habilités à voter sur ces 9 dossiers : avis favorable à l'unanimité.**

### IV - Point sur l'avancement de la programmation 2014-2021 et ajustement de la maquette financière

Fiches action		Enveloppe LEADER disponible	Montants votés au 10/12/2020		Total montant programmés au 10/12/2020		
N°	Intitulé Fiches actions		Montants	Nb	Montants	Nb	%
1	Développement Tourisme pleine nature	1 300 000	119 535,90	1	762 076,09	14	59%
2	Développement et promotion offre touristique	250 000	30 928,79	1	164 336,10	5	66%
3	Modernisation et structuration offre culturelle	750 000	201 761,47	4	548 688,94	20	73%
4	Soutien emploi Local et innovation	550 000	98 787,45	2	555 360,98	15	101%
5	Maintenir Qualité service public de proximité	355 000	0,00	0	357 021,82	4	101%
<b>Sous-total Plan de développement</b>		<b>3 205 000</b>	<b>451 014</b>	<b>8</b>	<b>2 387 484</b>	<b>58</b>	<b>74%</b>
6	Opérations de coopération	125 000	32 698,55	1	91 381,25	3	73%
7	Animation, fonctionnement du GAL	420 000	0,00	0	251 956,77	5	60%
<b>Total plan de développement</b>		<b>3 750 000</b>	<b>483 712,16</b>	<b>9</b>	<b>2 730 821,95</b>	<b>66</b>	<b>73%</b>

En complément, le Président présente les 23 dossiers en cours de constitution pour avis d'opportunité.

N°	Porteur du projet	Dép	Intitulé des projets	Coût total	LEADER
1	CCPLM	11	Aménagement sentiers randonnées. Phase 2 et 3	<b>83 747,50</b>	<b>33 499</b>
2	CCLRS	31	Aménagement sentiers de randonnées	<b>34 465</b>	<b>16 543</b>
3	Association/SCIC (2020)	11	Aménagement base multisports à la Ganguise	<b>300 850</b>	<b>120 000</b>
4	PETR Pays Lauragais		Animation GAL 2020	<b>115 000</b>	<b>69 000</b>
5	PETR Pays Lauragais		Programme Tourisme 2020	<b>72 243</b>	<b>34 677</b>
6	PETR du Pays Lauragais		Programme Culture 2020	<b>70 000</b>	<b>33 600</b>
7	Asso Emmaus	11	Modernisation et extension activité recyclage	<b>125 000</b>	<b>50 000</b>
8	CCLRS Saint-Félix	31	Aménagement crèche intercommunale	<b>745 000</b>	<b>50 320</b>
9	PETR Pays Lauragais		Programme Tourisme 2021	<b>72 730</b>	<b>34 910</b>
10	PETR du Pays Lauragais		Programme Culture 2021	<b>100 000</b>	<b>48 000</b>
11	ADAOA	11	Suivi projet Filières 2020/2021	<b>83 990</b>	<b>40 315</b>
12	Commune ROUMENS	31	Bistrot de Pays/point multi-services	<b>567 358</b>	<b>120 000</b>
13	SARL Moulin du Vivier	11	Mise en tourisme Moulin du Vivier, gîte	<b>200 000</b>	<b>70 938</b>
14	PETR Lauragais		PCAET 2021/2022	<b>110 000</b>	<b>52 800</b>
15	PETR		CEP 2021-2022	<b>37 000</b>	<b>17 760</b>
16	CRT Occitanie		Coopé interGAL : film éco-tourisme Canal du Midi	<b>20 000</b>	<b>12 000</b>
17	PETR Lauragais		Animation et gestion GAL 2021	<b>105 000</b>	<b>63 000</b>
18	CCPLM	11	Halte repos et services Canal du midi	<b>300 000</b>	<b>105 000</b>
19	Commune Calmont	31	Aménagement médiathèque intercommunale	<b>593 967</b>	<b>37 839</b>
20	PETR Lauragais		Animation et gestion GAL 2022	<b>100 000</b>	<b>60 000</b>
21	Asso ALEAS	11	Festival "Fantaisies Populaires" 2021 (AAP)	<b>41 254</b>	<b>12 000</b>
22	Commune CAMBIAC	31	Rénovation du Moulin	<i>Chiffrage à revoir</i>	<b>50 000</b>
23	Asso Energie de la Piège 2021	11	Résidence de territoire 2021	<b>57 500</b>	<b>27 600</b>
<b>23 dossiers à voter en 2021</b>					<b>1 159 801</b>

Au regard des dossiers restant à voter en 2021, le Président présente la maquette prévisionnelle au 31/12/2021 :

	Enveloppe Disponible	Total votés et en cours			A voter en 2021		Total portefeuille	
		Nb	Montant	Part/total	Nb	Montant	Nb	Montant
FA1 : Tourisme nature	1 300 000	14	758 929	58%	4	275 042	18	<b>1 033 972</b>
FA 2 : Promotion touristique	250 000	5	164 336	66%	2	69 587	7	<b>233 923</b>
FA 3 : Culture	750 000	20	518 397	69%	5	171 200	25	<b>689 597</b>
FA 4 : Economie locale	550 000	15	555 292	101%	6	351 813	21	<b>907 105</b>
FA 5 : Services	355 000	4	357 022	101%	2	88 159	6	<b>445 181</b>
FA 6 : Coopération	125 000	3	91 077	73%	1	12 000	4	<b>103 077</b>
FA 7 : Animation GAL	420 000	5	251 957	60%	3	192 000	8	<b>443 957</b>
<b>Total</b>	<b>3 750 000</b>	<b>66</b>	<b>2 697 010</b>	<b>72%</b>	<b>23</b>	<b>1 159 801</b>	<b>89</b>	<b>3 856 811</b>

#### IV- Calendrier de fin de programmation et gestion de la période transitoire

Le Président informe l'assemblée que la programmation 2014-2020 est étendue jusqu'à 2022 avec une période transitoire sur 2021/2022.

##### Nouveau calendrier :

- Fin de programmation = 31/12/2022
  - o Dernier comité de programmation = juin/juillet 2022
  - o Fin d'exécution des opérations (dernières dépenses) = 31/12/2023
  - o Date limite dépôt dossiers de paiement = 30/06/2024
- Dernier paiement par l'ASP = 31/12/2025
- Attribution d'une enveloppe supplémentaire dont les montants seront connus en fin d'année 2020.

**La répartition de l'enveloppe régionale entre les GAL interviendra en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2021, sur la base d'un dossier de demande d'aide complémentaire à rédiger sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Elle sera à justifier en fonction de plusieurs éléments :**

- Le niveau de consommation de l'enveloppe actuellement allouée,
- Le portefeuille de projets fermement engagés, dont :
  - o Les cofinancements seront acquis début janvier 2022
  - o L'ensemble des dépenses seront acquittées au 31/12/2022

Le Président informe l'assemblée qu'à l'heure actuelle, une vingtaine de projets identifiés ont été reçus et mis sur liste d'attente, classés par thématiques :

- Patrimoine : 5 projets (moulins, pigeonnier, station de pompage)
- Hébergements touristiques : 6 projets (gîtes, chambres d'hôtes, camping)
- Offres d'activités et de services : 5 projets (PMS, rénovation de 2 sites pour activités touristiques et culturelles Le long du canal)
- Festivals (Bram)
- Mobilité : Nombreuses demandes des communes pour développer les mobilités douces, relier notamment leur territoire au canal du Midi
- Services à la population : 1 (Crèche intercommunale)

## Identification des critères de sélection des projets à inscrire sur l'enveloppe complémentaire pour fin 2021/2022

Le Président rappelle quelques éléments à prendre en compte pour éclairer les décisions :

**1 – Un déséquilibre Projets Publics (65%) / Projets Privés (35%) important**

**2 - Un calendrier serré**

Les derniers dossiers devront être votés mi 2022 (dernier Cp juin-juillet)

Les plans de financement devront être bouclés fin 2021, début 2022 (notification des co-financeurs)

**3 – Une charge de travail importante en 2021 pour l'équipe du GAL sur cette fin de programmation (phase stratégique)**

- 23 dossiers à voter pour 2021, soit 3 CP de 7 dossiers en moyenne.
- Suivi des dossiers de paiement,
- Rédaction d'un dossier de demande de dotation complémentaire,
- Participation à l'évaluation régionale du programme 2014-2022,
- Préparation de la nouvelle candidature au programme LEADER 2023-2027, et concertation avec tous les partenaires locaux publics/privés en lien avec les projets de territoire des EPCI et du PETR.

**4 – Des procédures très lourdes pour les dossiers publics > 40 000 € (MAPA)**

**A partir de ces éléments, le Président propose des critères de sélection pour les dossiers complémentaires à accompagner :**

**1 – Priorité aux projets Privés** en capacité de respecter le calendrier de fin de programmation

- Dépôt d'une demande minimale chiffrée : fin 1<sup>er</sup> semestre 2021 au plus tard
- Obtention des cofinancements publics : fin décembre 2021
- Réalisation de toutes les dépenses (factures acquittées) : 31 décembre 2023

**2 – Sélectionner une 10aine de dossiers complémentaires maximum**

- A faire voter sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 (1 à 2 Comités de programmation)

**3 – Ne retenir que quelques projets publics dont les dépenses sont < au seuil de déclenchement d'un MAPA**

- 40 000 € normalement, 70 000 € de juin 2021 à juillet 2022

→ Ces critères sont validés à l'unanimité par les membres du comité de programmation habilités à voter

### Calendrier indicatif des comités de programmation pour l'année 2021

**1. Mi-mai 2021 :**

**Présentation de la liste des projets complémentaires, identifiés pour 2021/2022**

- Priorisation selon les critères établis le 10 décembre 2020
- Débat et vote pour avis d'opportunité
- Modifications de l'annexe 6 Fiches-action si nécessaire

**Présentation du dossier de demande d'aide complémentaire. Débats et validation**

**2. Mi-septembre 2021 :**

**Présentation des grandes lignes de la future stratégie du GAL** issues des orientations des projets de territoires des EPCI. Débats et validation

**3. Mi-décembre 2021 :**

**Présentation et validation de la stratégie LEADER 2023-2027 intégrée au projet de territoire du PETR**

#### IV. Présentation de l'équipe GAL

- **Animatrice GAL et Coordinatrice du programme LEADER**

**Départ de Brigitte Glain,**

12 ans au service du développement du territoire en tant que coordinatrice du GAL depuis 2009

Fait valoir ses droits à la retraite

**Remplacement par Laurie MILESI,**

Depuis 9 ans au PETR en tant que chargée de développement territoriale plus particulièrement chargé de mission Tourisme

- **Gestionnaire des dossiers LEADER**

Continuité de la mission par Florence Juan-Glénat, embauchée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Après avoir remercié l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé, le Président Philippe GREFFIER lève la séance à 19h15.

Fait à Castelnaudary le 22 décembre 2020,

Le Président du GAL,



Philippe GREFFIER

Le président du GAL, Philippe GREFFIER